



## Bilan 2021 des mesures de promotion de la santé de la Commune de Tévenon

### Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : Politique communale, Offres de loisirs, Famille et solidarité, Ecole, Santé au travail ainsi qu'Espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label est octroyé, gratuitement et pour trois ans.

### Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune de Tévenon

Dans le cadre de « Commune en santé », la Commune de Tévenon présente 19 mesures illustrées dans les tableaux ci-dessous. Ces tableaux dressent l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans les six domaines identifiés par le label.

Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation ainsi que par la Commune de Tévenon :

Unisanté, Centre universitaire de  
médecine générale et santé publique

Mme M. Pasche  
Co-cheffe du Département Promotion de  
la santé et Préventions (DPSP)

Label Commune en santé

Mme O. Villa  
Responsable de l'Unité Interventions  
Communautaires

Commune de Tévenon

M. T. Zürcher  
Syndic



Mme A.-C. Kehrli  
Secrétaire municipale

Tévenon, le 18 janvier 2021



## 1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Soutien aux sociétés locales et associations</b>	Pour certaines activités, existent depuis plusieurs décennies	Chœur mixte, Initiation musicale, Guggen Fifinovil, Amicale du Pied de la Côte, Groupe des aînés liés à l'église, présentation de films (Association Lire et Rêver + subvention Lanterne magique), Bibliothèque, Groupes de gym, Sodanim, Tévenon cœur	De 10 à 120 personnes selon les activités	1x/semaine à 1x/mois selon les activités (sauf fête des saisons, 4x/an)	Soutien financier, accès libre des salles, annonce des manifestations dans tout-ménage, don annuel de Fr 500.- à 1000.- pour certaines activités	Gratuit ou chapeau ou cotisation annuelle selon les activités	<b>Chœur mixte: Roger Grin</b> 024.436.23.77 <b>Initiation musicale: Agnès Chmetz Cusin</b> 024.436.22.48 <b>Guggen: Marc Pellet</b> 078.898.05.44 <b>Amicale: Jean-Sébastien Müller</b> 079.445.50.39 <b>Groupe des aînés: Elisabeth Bally</b> 077.428.08.00 <b>Cinéma: Grégory Petitqueux</b> 077.471.09.69 et <b>Gilberto Dell'Orefice</b> 079.858.41.42 <b>Bibliothèque: Jacqueline Borel</b> 024.436.15.29 et <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09 <b>Fête des saisons: Anne-Marie Guénat</b> 024.436.23.15 <b>Sodanim : Jean-Louis Clignez</b> <b>Tévenon cœur : Marc Rosso</b> <b>Gym dames : Catherine Duvoisin</b> 079.566.23.72 <b>Gym aînées : Gisela Junod</b> 076.651.07.55	<b>Mesure validée</b>



<b>Politique en faveur de la biodiversité et la santé</b>	<p>a) Rétro-pommes: depuis 2018</p> <p>b) Talus protégés: dès 2017</p> <p>c) Réseau écologique: dès 2012</p>	<p><b>a) Action Rétro-pommes:</b> réintroduction et plantation de hautes tiges d'essences locales; apprentissage de leur taille et leur entretien.</p> <p><b>b) Talus protégés,</b> de grande valeur écologique; charte signée avec Pro Natura pour la biodiversité. Le but est de préserver la diversité floristique, laisser le temps aux fleurs de produire des graines, et favoriser les insectes.</p> <p><b>c) Réseau écologique</b> vise à favoriser la biodiversité écologique, permettre aux espèces animales et végétales de trouver un espace suffisant pour s'installer, se nourrir, se reproduire et passer l'hiver.</p>	<p>a) 1 dizaine de familles</p> <p>b) six talus</p> <p>c) réseau sur 534 ha</p>	<p>a) ponctuelle au minimum 2 X/an</p> <p>b) pérenne</p> <p>c) pérenne</p>	<p>a) achat arbre et entretien</p> <p>b) entretien selon Charte</p> <p>c) mise à disposition salle</p>	<p>a) la commune participe en achetant des arbres</p> <p>b) la commune entretient ces talus et veille à son bon entretien</p> <p>c) veille à sa bonne marche</p>	<p>a) <b>José Charoton</b> 076.579.92.33</p> <p>b) Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09</p> <p>c) Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09</p>	<p><b>Mesure validée</b></p> <p>La coordination cantonale salue cet engagement de la commune en faveur de la biodiversité et la santé et propose deux améliorations:</p> <p>a) Ancrer cette mesure via un engagement écrit de la Municipalité en faveur du respect de la biodiversité.</p> <p>b) Pour aller plus loin, il serait possible de privilégier l'utilisation de matériaux et produits d'entretiens dans la commune favorable à la santé humaine et à la biodiversité</p>
<b>Journée des citoyen-ne-s</b>	2012	<p>Nettoyage des villages, entretien des jardins, divers travaux de peinture, d'entretien, etc.</p> <p>Cette mesure permet aux nouveaux habitant-e-s de rejoindre un petit groupe constitué, et favorise les échanges autour des thèmes "nature et santé".</p> <p>Cette mesure s'avère efficace pour favoriser la cohésion sociale.</p>	25 - 30 personnes	2 x/an	Repas offert aux bénévoles	Gratuit et ouvert à toutes et tous	Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09	<b>Mesure validée</b>



## 2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant·e·s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Journée récréative des aîné·e·s</b>	2011	Balade et repas avec les aîné·e·s des 4 "anciens" villages. Exemples de journées les années précédentes: <ul style="list-style-type: none"><li>- Balade sur le lac de Neuchâtel avec repas offerts</li><li>- Visite de l'exposition Tulipes 2019 et repas au Cercle de la Voile à Morges, offert</li><li>- 2020: repas, musique et contes, offert, pour cause de pandémie au Battoir de Villars Burquin.</li></ul>	12 - 15 personnes	2x par législature	Offert; coût entre 50/70.- /personne	L'offre tient compte des difficultés de mobilité de certain·e·s.	Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09	<b>Mesure validée</b> La coordination cantonale du label encourage la Municipalité à proposer cette journée chaque année.
<b>Allez Hop</b>	2017 - 2019	Deux matinées d'initiation et découverte animées par une monitrice qualifiée ont eu lieu en 2017 et 2019. Actuellement, 5 groupes de marche/Nordic walking sont actifs suite à ces initiations Allez Hop.	2019 : 7 pers et 2017 : 20 personnes	Ponctuelle; 5 groupes marchent hebdomadairement	Invitation et annonce dans le tout-ménage	Gratuit, ouvert à toutes et tous	<b>Allez Hop Romandie</b>	<b>Mesure validée</b> Le comité de labellisation encourage la Municipalité à s'assurer que les groupes de marche touchent les personnes de toutes générations.



<b>Activités physiques à bas coût pour toutes et tous</b>	Gym dames/aînées: depuis > 30 ans Yoga/pilates: depuis 2 à 5 ans	Cours divers donnés par monitrices et par prof de yoga/Pilates certifiés.	De 10 à 20 personnes selon les cours	1x/semaine sauf vacances scolaires	Prêt gratuit de salles pour les associations et sociétés domiciliées sur le territoire de la commune, location à bas coût pour le cours yoga/Pilates.  Publication des cours dans l'agenda des manifestations de la commune et annonce lors de l'accueil des nouveaux habitant.e.s.	Gym dames, gym aînées: cotisation 50.-/an  Yoga/pilates: 20.-/cours La commune peut soutenir financièrement des familles/individus à faible revenu qui souhaiteraient participer.	Municipalité, <b>Aude Forand</b>	<b>Mesure validée</b>
<b>Subvention aux camps de vacances et au Passeport vacances</b>	Passeport Vacances: depuis 2011. Camps: depuis 2018	Subventions aux camps de vacances et au Passeport Vacances.	2 à 5 enfants de moins de 16 ans en bénéficient chaque année	1x/an	De 2011 à 2015 sur demande Fr 120.-/enfant.  Payé en 2018 : 1'150.- / 2019 : 1'175.- / 2020, novembre : 625.-	De 100.- à 200.- par passeport		<b>Mesure validée</b>



### 3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Conférences santé et soirées thématiques</b>	Depuis 2016	Plusieurs conférences ont lieu. Certaines touchent à la santé, comme celle organisée par Tévenon cœur, "sensibilisation à l'obésité" du Dr Chevalley, conférencier ou celle organisée par les Bout'choux avec comme conférencier Dr Frenck. Soirées thématiques: fleurs et plantes, forêt, plantes envahissantes, 5G, PGA, oiseaux, etc.	30 à 50 personnes pour les conférences santé Soirées thématiques: 60 à 80 personnes.	Occasionnelle	Annonce, prêt gratuit de salle et entretien, apéritif offert, éventuellement participation financière.	Accessible à tous et toutes; se paie "au chapeau".	Tévenon cœur: <b>Jean-Daniel Rousseil</b>  Bout'choux: <b>Cindy Pelet, Martin Spiess et Chantal Guggenbuhel</b> 024.436.27.17.  <b>Wendy Holden</b> 024.436.11.71.  Municipalité: <b>Thomas Zuercher et Frédy Duvoisin.</b>	<b>Mesure validée</b> La coordination cantonale du label encourage la Municipalité à agender des thématiques liées à la santé régulièrement (min 1x/an).



<b>Rencontres parents-enfants 0 à 4 ans</b>	L'association "les Bout'choux" existe depuis > 25 ans, sur initiative d'une maman.	Les Bout'choux se retrouvent avec leurs parents. L'association propose des activités comme: échange et discussion, organisation de vente de seconde main, conférence sur le thème de l'enfant, organisation de la visite de St Nicolas et préparation et distribution de cornets par exemple. Permet le mélange des parents "anciens" à Tévenon (1/3 des participants) et des "nouveaux venus" (2/3 des participants), soit de favoriser l'intégration et la vie du village.	10 personnes par activité en moyenne	1x/semaine sauf durant les vacances scolaires (rencontres, etc.) ou ponctuel (ex visite St-Nicolas)	Prêt de la salle et entretien, don CHF 300.-/an, information via tout-ménage et site internet de la commune, participation financière et/ou logistique lors d'évènements	Gratuit	<b>Cindy Pelet</b> 079.514.14.04	<b>Mesure validée</b>
<b>Soutien à des manifestations favorisant la cohésion sociale</b>	a) Concert de janvier: depuis >15 ans b) Fenêtres de l'Avent: depuis >15 ans c) Fête des saisons: depuis 1 an d) Troc'échange e) Arbre naissance: depuis 2020 f) Fontaines et jardins	<b>a) Concert de janvier:</b> organisation d'un concert de musique classique par SODANIM, verrée offerte <b>b) Fenêtres de l'Avent:</b> organisation et annonces des fenêtres de l'Avent <b>c) Fête des saisons:</b> animation et activité créatrice autour de saisons <b>d) Troc'échange:</b> échange de vêtement, jeux et autres divers en bon état, page de vente et échange sur site de la commune <b>e) Arbre naissance:</b> 1 arbre est planté pour chaque naissance <b>f) Fontaines et jardins:</b> vise à embellir les 4 villages, les bénévoles responsables de cet entretien tissent des liens entre Tévenols et font la promotion des actions de la commune	a) 20 - 35 personnes b) 10 - 25 personnes/soir c) d) nombreux dépôts nécessitant tri et rangement, puis tous les 3 mois second tri et don à l'Entraide familiale e) 6 naissances en 2020 f) plusieurs fontaines et jardins	a) b) 1x/an c) 4x/an d)permanent e) 1 x/an f) en fonction des saisons, l'été soins quotidiens	a) Mise à disposition de l'église et annonce dans tout-ménage b) annonce dans agenda des manifestations et dans tout-ménage c) prêt de salle d) mise à disposition salle pour dépôt et annonce sur site de la commune e) achat et plantation arbres, courrier aux parents concernés f) entretien, achat fleurs et fontaines en bois	Gratuit, ouvert à toutes et tous	a) <b>Jean-Louis Clignez</b> 024.436.15.14 b) <b>Philippe Graber</b> 079.703.04.75 c) <b>Anne-Marie Guénat</b> 024.436.23.15 d) Municipalité, <b>Martine Dell'Orefice</b> e) Municipalité, <b>Aude Forand</b> f) <b>Monique et Raymond Bellenot</b>	<b>Mesure validée</b>



<b>Groupe d'achat bio</b>	Depuis 2 ans	Achat avec prix de gros pour divers aliments et cosmétiques bio. But: rendre accessible une alimentation et des achats bio/locaux à tarif préférentiel, y compris pour familles plus modestes.	50 familles	10-11x/an	Salle pour distribution et organisation par la commune	Ouvert à toutes et tous, facilite l'accès au bio pour les familles moins aisées.	<b>Céline Ammann</b> 078.609.65.40	<b>Mesure validée</b> Le comité salue cette mesure excellente et originale, car l'aspect financier est souvent le principal frein au non-recours aux produits bio. De plus, cette mesure fait le lien entre alimentation, agriculture et commerce de proximité.  Le comité propose toutefois de monitorer qui accède à ce groupe et aux achats bio, afin de vérifier que les familles les moins aisées puissent aussi y avoir accès.
---------------------------	--------------	--	-------------	-----------	--	--	---------------------------------------	---





## 4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Subventions aux camps scolaires</b>	Création d'une association intercommunale en 1991	Tévenon est membre de l'Association Intercommunale Grandson et Environs - ASIGE, qu'elle soutient financièrement pour les prestations liées au domaine Ecole. Via l'ASIGE, Tévenon soutient notamment les camps scolaires.	1 municipale membre du CODIR, 1 municipale membre de l'Intercomm +2 membres du CG	CODIR 1x/sem + Intercomm 2x/an	L'ASIGE a un budget annuel de 5 Mio, réparti sur 18 communes. Fr 43'000.-/mois	Tous les écoliers-écolières de Tévenon	Municipalité, <b>Martine Dell'Orefice</b> membre du Comdir  <b>Aude Forand, Khadija Roethlisberger et Lucie Tharin</b> membres du législatif	<b>Mesure validée</b> Le comité salue l'engagement de la commune de Tévenon afin que les camps scolaires puissent perdurer.
<b>Coaches scolaires</b>	Depuis 2 ans, sur volonté de la Municipalité	Les coaches veillent à la sécurité des enfants et assurent une présence lors de retard ou d'absence des transports pour les élèves. Le but est de sécuriser la dépose des 1 - 6 P à Tévenon. La formation des coaches est donnée par la Prévention Routière. Jusqu'en 2019, Tévenon rémunérait les coaches. Depuis, une synergie a été mise en place avec les communes environnantes et c'est l'ASIGE qui paie les coaches.	6 - 7 coaches	4x/jour sauf vacances scolaires	Tévenon co-finance l'ASIGE, et l'ASIGE paie les salaires des coaches. La commune invite aussi les coaches à un repas annuel et paie les charges sociales.	Fr 20.-/h	<b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09	<b>Mesure validée</b>



## 5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Défibrillateurs et premiers secours</b>	<p>a) défibrillateurs, depuis 2017</p> <p>b) Journée feux bleus, depuis 2018</p>	<p><b>a) Défibrillateurs</b> installés à Villars-Burquin et Fontanezier: Tévenon cœur gère l'entretien et organise des cours pour l'utilisation des défibrillateurs, cours destinés à la population. Tévenon cœur est une association créée pour mettre en place un système de premier répondant en cas d'arrêt cardiaque dans la commune.</p> <p><b>b) Journée feux bleus:</b> présentation des moyens de premiers secours entre Municipalité, pompiers et association</p>	Une trentaine de personnes de Tévenon ont suivi une formation de base BLS-AED	<p>a) formation 2-4x/an. L'association répète régulièrement les gestes de base lors de formations et formation continue</p> <p>b) ponctuelle</p>	Frais de fonctionnement et entretien défibrillateurs, salle pour cours mise à disposition, annonce dans tout-ménage	Ouvert à tous, pour les cours de formation continue, le cours de base BLS-AED est requis, ainsi que d'être membre de l'association Tévenon cœur, cotisation Fr 10.-/an	<p>a) <b>Marc Rosso</b> 078.677.09.97, président de l'association Tévenon cœur</p> <p>b) Municipalité, <b>Thomas Zuercher</b></p>	<p><b>Mesure validée</b></p> <p>La coordination cantonale du label ainsi que le comité encouragent à ce que tous les collaborateurs et collaboratrices de la commune soient formés aux premiers secours, et à encourager l'ensemble de la population à y participer.</p>



<b>Journée "Municipalité et employés"</b>	Depuis 2016	Cette journée vise à renforcer les liens entre Municipalité et employé-e-s et ainsi le bien-être au travail. Le travail en commun permet une meilleure connaissance des dicastères et services des uns et des autres, permet d'entreprendre un travail plus important en petit groupe et de le mener à bien sur les deux demi-journées annuelles.	8 personnes	2 x 0.5 jour/an	Repas offert	Municipalité et employés	Municipalité; <b>Thomas Zuercher</b>	<b>Mesure validée</b> Le comité salue cette mesure pour son approche horizontale, son management proche car le partage entre services est nécessaire pour comprendre les autres activités et créer des liens. Il serait en revanche intéressant dans le futur de profiter de ces journées pour travailler sur des aspects du travail nécessitant des améliorations du point de vue de la santé au travail (communication entre les services, optimisation des processus, ergonomie ou d'autres axes de promotion de la santé au travail...).  L'envergure et la régularité de la mesure sont toutefois questionnées et le comité encourage à compléter par d'autres approches que les deux demi-journées annuelles.
<b>Ergonomie au travail</b>	Depuis 2013	Modification de l'éclairage, remplacements de sièges plus adaptés, échanges de matériel informatique, remplacement d'outillages vétustes, promotion du calme au bureau, etc. Les mesures sont surtout prises à la demande des employé-e-s communaux.	3 employé-e-s en ont bénéficié jusqu'ici	Ponctuelle	Achat d'une grande quantité de matériel pour l'employé de la voirie. Pour le greffe et la bourse, meilleur outil informatique, étude éclairage et fauteuil de travail.		Municipalité; <b>Thomas Zuercher</b>	<b>Mesure validée</b> Le comité valorise par l'acceptation de cette mesure les quelques aménagements mis en place. Toucher plus largement les collaborateurs et collaboratrices en prévention reste cependant à recommander.



## 6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

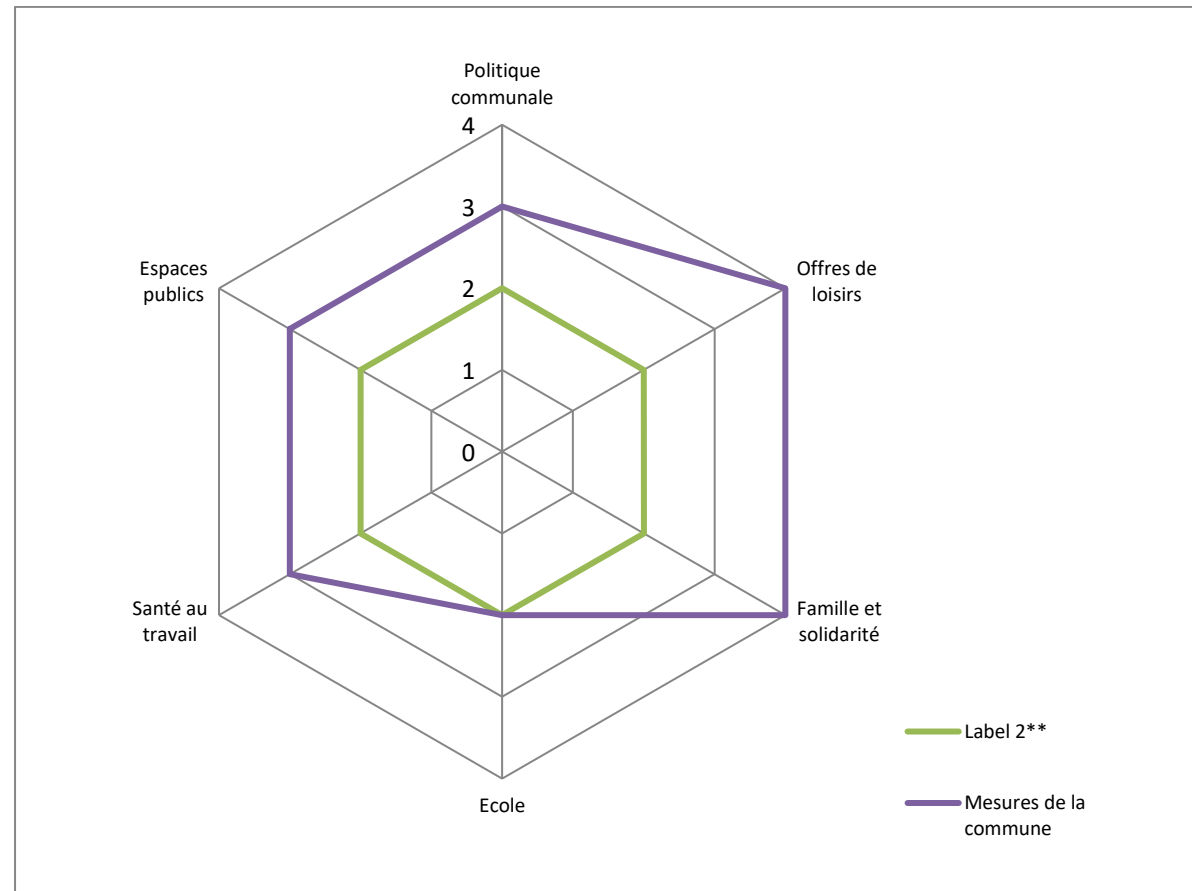
Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
<b>Place de jeux et skate parc</b>	Depuis 2018	Installation d'un skate park et d'une place de jeux au centre de Tévelon. Depuis août 2020, cette place a été interdite à toute circulation jusqu'en octobre 2020, ensuite elle le sera du 1er avril au 31 octobre de chaque année.	Skate parc et diverses rampes, deux toboggans, une maisonnette, un tourniquet, un tape cul, un poissons ressort et trois balançoires	Pérenne	Construction Fr 75'000.- et entretien annuel Fr 2'000.-	Gratuit	Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09	<b>Mesure validée</b> Lors d'un réaménagement de la place de jeux, vous pouvez consulter le « Guide des places de jeux et de mouvement en Suisse romande », réalisé par Radix : <a href="https://mangerbouger.promotionsantevaud.ch/wp-content/uploads/2017/01/RADIX_guideplacesdejeux_num_prod.pdf">https://mangerbouger.promotionsantevaud.ch/wp-content/uploads/2017/01/RADIX_guideplacesdejeux_num_prod.pdf</a>
<b>Sentiers pédestres</b>	Dépend du sentier	La commune entretient des sentiers pédestres et favorise la continuité des cheminements.  <b>1) Sentier Tévelon:</b> parcours sur le territoire des 4 villages, sur le thème des oiseaux, du patrimoine, avec une lunette panoramique.  <b>2) Sentiers forestiers:</b> en cours d'élaboration	Population de Tévelon et environs	Pérenne	Entretien et pour 1) renouvellement des brochures  2) édition carte  3) achat matériel	Gratuit	Municipalité <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09	<b>Mesure validée</b> Cette mesure est très intéressante pour favoriser activité physique et création de liens sociaux. Nous encourageons toutefois deux améliorations:  1) Intégrer des processus participatifs, par exemple en termes de partage de randonnées



		<p><b>3) Poëta Raisse:</b> sentier pédestre entre La Combaz et Môtier, rivière le Bied de Môtier.</p> <p><b>4) Arboretum et sentiers pieds nus:</b> valorisation et présentation des espèces indigènes et sentier aux différentes structures (Kneipp) La Municipalité étudie la possibilité de créer des cartes de randonnées autour de Tévenon et éventuellement une appli.</p>						<p>ou ballades "du coin" entre habitant-e-s.</p> <p>2) Intégrer des événements ou mieux, des activités régulières en groupe sur les sentiers, afin de favoriser davantage l'adoption de comportements propices à l'activité physique.</p>
<b>Canapé forestier et cabanes</b>	<p>a) Cabane des cantonniers: ouverte en 2019</p> <p>b) Les Gillardes: propriété de la commune depuis 2011</p> <p>c) Canapé forestier: depuis 2019</p>	<p><b>a) Cabane des cantonniers:</b> refuge mis à disposition des habitant-e-s, beaucoup utilisé pour les loisirs, week-ends et vacances d'habitant-e-s de la région comme de visiteurs plus lointains.</p> <p><b>b) Les Gillardes:</b> chalet d'alpage loué à une association d'agriculteurs.</p> <p><b>c) Canapé forestier</b> avec brasero à disposition. Créé selon le concept Ver de terre: se familiariser avec l'environnement forestier, possibilité de faire du feu. Beaucoup apprécié et utilisé par les familles Tévenoles.</p>	<p>a) une maisonnette avec potager à bois et feu, casseroles, jeux, livres, table et chaises intérieures et extérieures, toilette sèche</p> <p>b) une maison type foraine avec écurie, citerne pour l'eau et pâturage, avec petit appartement</p> <p>c) canapé de 10m de diamètre avec sièges/troncs, idéal pour les grillades et pique-niques en famille</p>	<p>a) Pérenne et libre d'accès toute l'année (en hiver, avec skis de fond ou raquettes)</p> <p>b) louée l'hiver</p> <p>c) Accessible de mai à octobre</p>	<p>a) achat bois et passages fréquents pour vérifier la propreté des lieux</p> <p>b) entretien et achat divers, installation de panneaux solaires, achat d'une pompe pour l'eau, participation achat et entretien clôture</p> <p>c) mise en ligne sur site de la commune, achat brasero</p>	<p>a) libre d'accès</p> <p>b) louée en belle saison et pour la saison d'hiver, Fr 300.- à un particulier depuis de nombreuses années</p> <p>c) Gratuit</p>	<p>a) <b>Association des gorges de la PR</b></p> <p>b) Municipalité, <b>Fredy Duvoisin</b> 024.436.14.16</p> <p>c) Municipalité: <b>Martine Dell'Orefice</b> 079.893.81.09</p>	<p><b>Mesure validée</b></p> <p>Le comité salue ces infrastructures dans la nature, encourageant au mouvement, à la détente et à la rencontre.</p> <p>Pour les cabanes, le comité propose deux points d'amélioration :</p> <p>1) Instaurer des événements, favorisant la participation citoyenne et le lien social</p> <p>2) Vérifier que l'ensemble de la population y ait accès (et non uniquement déjà les plus "sportifs") ce qui rejoint le point 1. et à trouver des incitatifs pour favoriser leur utilisation par toutes et tous.</p>



En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Tévenon, qui se voit décerner 2 étoiles.



Les pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.



## Points forts

<b>Axes « Offres de loisirs » et « Famille et Solidarité » forts</b>	<p>La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec de nombreuses offres de loisirs et des actions pour les familles et les seniors notamment sont à souligner. Pour les familles par exemple, le soutien de la commune aux rencontres parents-enfants de 0 à 4 ans, la création et le maintien d'infrastructures telles que place de jeu, skate-park, ou encore canapé forestier sont très intéressantes car elles favorisent aussi bien le mouvement que la création de lien social. Concernant les seniors, le soutien à de nombreuses sociétés locales menant des actions sur des thématiques variées, la Journée récréative des aîné·e·s ou encore les activités physiques à bas coût forment un panel d'activités intéressantes et diversifiées pour cette tranche de la population.</p> <p>La labellisation de la Commune de Tévelon permet de mettre en lumière cette richesse.</p>
<b>Liens avec les citoyen·ne·s et renforcement de la cohésion sociale au cœur des préoccupations</b>	<p>Le renforcement de la cohésion sociale et l'importance du lien entre la Municipalité et les Tévelon·e·s s'illustrent de manière transversale par de nombreuses mesures, telles que la Journée des citoyen·ne·s, le soutien de la Municipalité aux sociétés locales et associations, le soutien à des manifestations favorisant la cohésion sociale ou encore la journée « Municipalité et employé·e·s ». Comme la participation communautaire est au cœur de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa, 1986) et que la cohésion et le soutien social sont des déterminants importants de la santé, ces aspects méritent d'être soulignés.</p>
<b>Maintien de la biodiversité et préservation de la santé humaine</b>	<p>Les liens entre préservation de la biodiversité et santé humaine sont bien démontrés sur le plan scientifique. La commune de Tévelon a conscience de cela, avec une politique en faveur de la biodiversité (via l'action rétro-pommes, les talus protégés et le réseau écologique) ou encore grâce à son initiative originale « Groupe d'achat bio », qui démocratise et rend davantage accessible à toutes et tous des produits issus de l'agriculture biologique.</p>



## Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

<b>Politique communale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il serait intéressant de formaliser l'engagement de la Municipalité en faveur de la santé des Tévelon-e-s via une Charte de Promotion de la santé</li><li>• De la même manière, il serait possible d'aller un pas plus loin en faveur de la durabilité, par exemple en intégrant d'autres dimensions à la biodiversité et en rédigeant une Charte de respect de l'environnement et de la santé</li></ul>
<b>Offres de loisirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement d'activités physiques gratuites ou à bas coût permettant la découverte de la nature environnante, en complément aux infrastructures existantes pourrait permettre de toucher une partie de la population qui n'utilise pas forcément encore ces infrastructures (par exemple, balades hebdomadaires sur les sentiers, événements ponctuels dans les cabanes). Unisanté peut fournir conseil et expertise à ce sujet.</li></ul>
<b>Famille et solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le développement de conférences ou ateliers « santé », sur des thématiques encore peu abordées (alimentation, santé mentale, tabac et addictions...) est encouragé</li><li>• Une réflexion et analyse des groupes « vulnérables » parmi les habitant-e-s de Tévelon serait intéressante, afin de cibler des personnes à besoins de santé spécifiques (ex. selon l'âge, la situation sociale ou économique, l'état de santé, des professions présentant des risques sanitaires, etc., notamment concernant les personnes migrantes, les personnes à l'aide sociale, celles en situation de handicap ou dans des phases de vie comme la parentalité, la retraite, les jeunes, etc.)</li></ul>
<b>Ecole</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nous proposons d'inciter l'ASIGE à des mesures de promotion de la santé, comme l'aménagement des cours de récréation favorables au mouvement, un projet « collations saines », la prévention du harcèlement, etc.</li></ul>
<b>Santé au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer encore l'ergonomie au travail pour les employés de l'administration communale, et potentiellement imaginer des conférences pour les entreprises de la région serait intéressant</li></ul>
<b>Espaces publics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le maintien des infrastructures et surtout un encouragement à leur utilisation par toute la population de Tévelon sont importants, par exemple en instaurant des activités de groupe sur les sentiers, une signalétique adaptée, un partage de balades via des applications ou cartes physiques entre habitant-e-s, etc.</li></ul>





## Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Nous encourageons la commune à poursuivre l'encouragement à la participation citoyenne, via la mise à disposition d'un local communal par exemple, afin de tisser et maintenir les liens sociaux.

Enfin, en s'inspirant par exemple de la Journée des citoyen-ne-s, le développement de méthodes participatives pourrait aller encore plus loin ; par exemple, en instaurant un partage entre habitant-e-s des balades de la région, en identifiant des thèmes « santé » pour les conférences sur un mode participatif accessible à toutes et tous, etc.

## Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : [communes@unisante.ch](mailto:communes@unisante.ch)

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » ([www.environnements-sante.ch](http://www.environnements-sante.ch)) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.